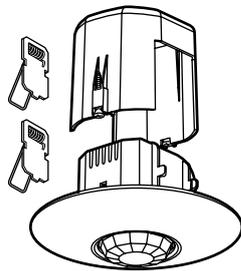


Inter détecteur - PIR

Référence(s) : 0 488 03/99



SOMMAIRE

Page

1. Utilisation	1
2. Caractéristiques techniques	1
3. Cotes d'encombrement	2
4. Raccordement	2
5. Installation	3
6. Démontage	3
7. Réglages	3
8. Performance	3
9. Entretien	4
10. Normes et agréments	4

1. UTILISATION

Cet appareil permet la commande automatique d'une source lumineuse par détection de mouvement dans sa zone de surveillance.

Détecteur de mouvement à angle de détection de 360°.

Type de détection : infrarouge

Type de montage : plafond

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension : 230 V~

Fréquence : 50 / 60 Hz

Consommation à vide : 0,7W

Sortie par contact normalement ouvert relié à la phase

Câblage : bornes automatiques 2 x 2,5 mm²

Diamètre d'encastrement : 65 mm sans boîte d'encastrement,
68 mm avec boîte d'encastrement

Poids : 115 g

Tenue aux chocs : IK04

Pénétration des corps solides et liquides : IP41

Température d'utilisation : -5°C à +45°C

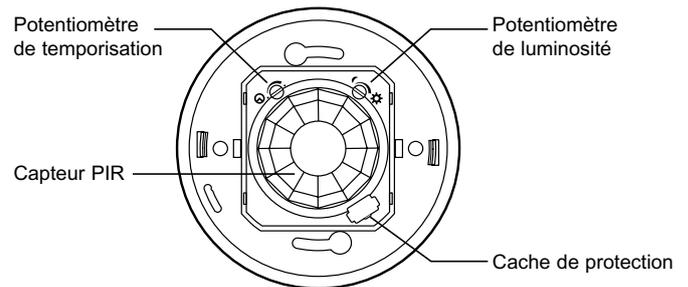
Température de stockage : -20°C à +70°C

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES (suite)

Produits qualifiés pour 40 000 manoeuvres

Coupeure Zéro secteur : afin de limiter l'incidence des courants induits sur les relais de coupure par les charges Fluorescentes notamment, ce détecteur fait une coupure au Zéro Secteur. La commutation se fait lorsque la tension est au point 0 ce qui assure une durée de vie plus longue pour les sources et pour le détecteur.

Capot démonté

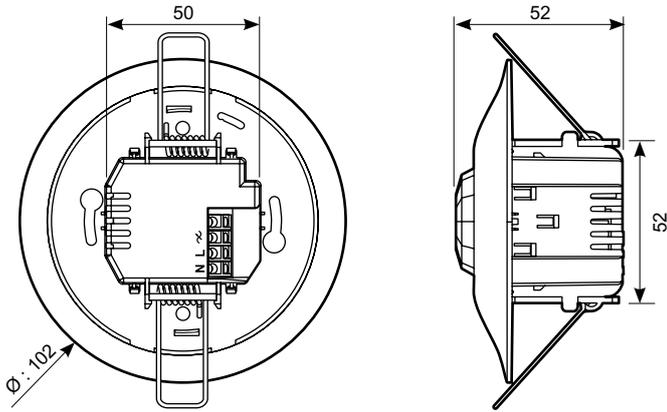


①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧									
230 V~	2000 W	8,5 A	1000 VA	4,3 A	1000 VA	4,3 A	10x(2x36 W)	4,3 A	250 W	1 A	250 W	1 A	250 W	1 A	500 VA	2,1 A

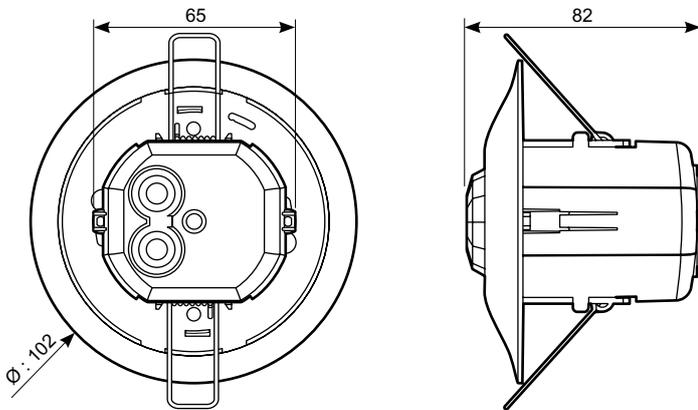
- ① Lampes halogènes
- ② Lampes halogènes TBT, fluocompactes et fluorescentes à ballast électronique séparé
- ③ Lampes halogènes TBT, fluocompactes et fluorescentes à ballast ferromagnétique séparé
- ④ Tubes fluorescents
- ⑤ Lampes fluocompactes à ballast électronique intégré
- ⑥ Lampes fluocompactes à ballast ferromagnétique intégré
- ⑦ Lampes à technologie LED
- ⑧ Contacteur

3. COTES D'ENCOMBREMENT

Sans capot de protection



Avec capot de protection



4. RACCORDEMENT

Nombre de bornes : 4

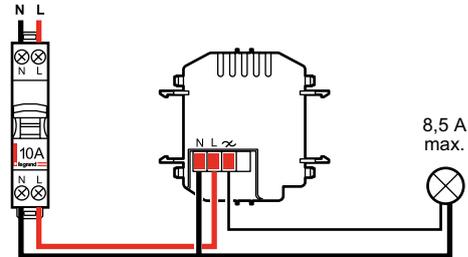
Type de bornes : automatique

Capacités des bornes : 2 x 2,5 mm²

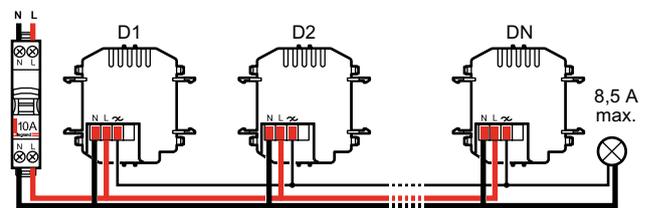
Longueur de dénudage : 8 mm

L'allumage et l'extinction de la charge seront automatiques.

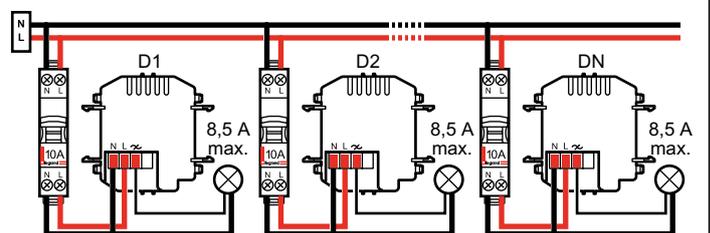
4.1 Câblage sans commande auxiliaire



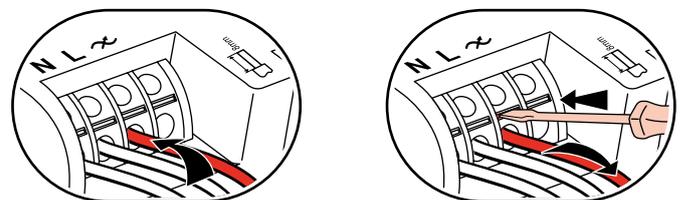
4.2 Câblage avec mise en parallèle pour une seule charge



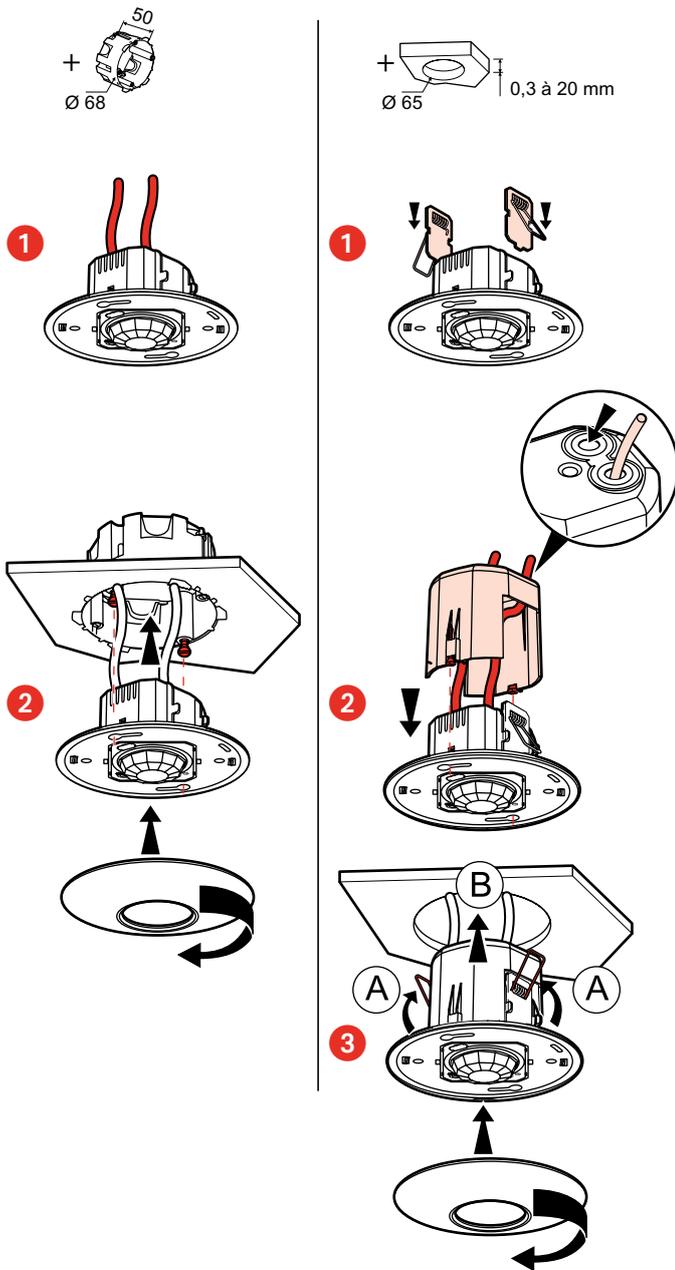
4.3 Câblage avec mise en parallèle pour plusieurs charges



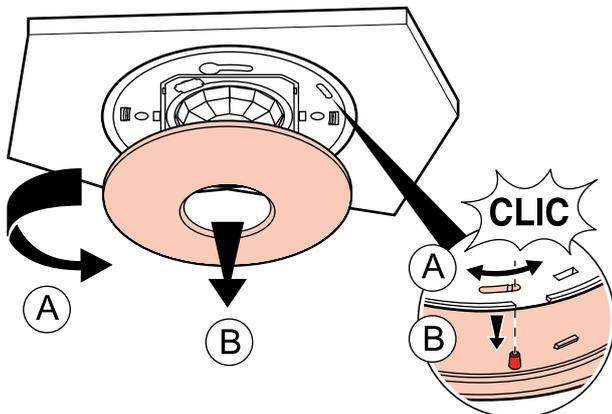
Câblage



5. INSTALLATION



6. DÉMONTAGE



7. RÉGLAGES

- Paramètres :

Paramètres capteur	Valeur par défaut	Paramètres modifiables par potentiomètre
Temporisation	5s	5s - 30min
Seuil de luminosité	1000 lux	1 - 1000 lux
Mode Auto on/Auto off	Actif	Non modifiable

Temporisation : Durée d'allumage de la charge après une détection.

Seuil de luminosité : Valeur pour laquelle la charge s'allume si la luminosité est inférieure au réglage et s'éteint si elle est supérieure à ce seuil.

Mode Auto on/Auto off :

L'allumage se fait automatiquement :

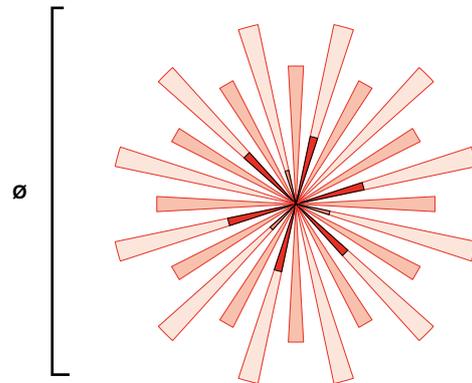
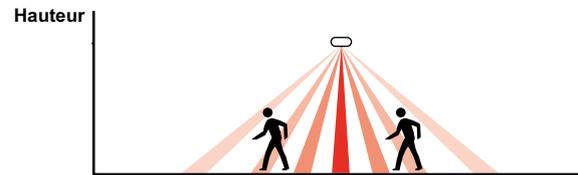
- Sur détection de présence,
- Et si la luminosité naturelle est insuffisante.

L'extinction se fait automatiquement :

- Sur non présence et en fin de la temporisation réglée.

Toute nouvelle détection provoque un déclenchement automatique si la lumière est insuffisante.

8. PERFORMANCE



Hauteur (m)	Ø (m)		Surface (m²)
	2,5	3	
2,5	8	50	
3	11,5	100	
4	14	155	
5	16,5	215	
6	12,5	125	

Nota : L'ensemble des informations techniques sont disponibles sur



9. ENTRETIEN

Conserver la lentille propre.

Nettoyage superficiel au chiffon.

Ne pas utiliser : acétone, dégraissant, trichloréthylène.

Tenue aux produits suivants : - Hexane (En 60669-1),

- Alcool à brûler,
- Eau savonneuse,
- Ammoniac dilué,
- Eau de Javel diluée à 10%,
- Produit à vitre.

ATTENTION : Pour l'utilisation de produits d'entretien spécifiques autres, un essai préalable est nécessaire.

10. NORMES

Directive : CE

Normes d'installations : NFC 15-100

Normes produits : IEC 60669-2-1

Normes environnementales :

- Directive européenne 2002/96/CE :

DEEE (Déchet des Équipements Électriques et Électroniques) ou
WEEE (Waste of Electrical and Electronical Equipments).

- Directive européenne 2002/95/CE :

LSD (Limitation des Substances Dangereuses) ou
RoHS (Restriction of Hazardous Substances).

- Décrets et/ou règlements : ERP (public)

ERT (travailleur)

IGH